

26 novembre 2019

P. 6

Comment agir

Revitaliser le commerce en centre-ville

De nouvelles approches permettent de maintenir et développer le commerce de proximité. Exemples tirés des communes lauréates, en 2019, d'un prix "Territoria" de l'Observatoire national de l'innovation publique (www.territoria.asso.fr).

Deux ans. 1 050 habitants. Haute-Savoie (74) développe avec succès ses commerces et services en milieu rural. Deuxième exemple : une communauté d'entreprises hantiseuse de l'activité : presse, juic, bar à bière, vente de cadeaux et de produits locaux... Pour créer cette dynamique, L'Avantcourt et huit autres villages montagne, réunis en syndicat intercommunal à vocations multiples (SIVOM), ont créé une centre intercommunal d'action sociale (CIAS) qui a pour rôle l'ouverture d'une maison de services au public (MSAP) en avion. Particularité de cet équipement (un million d'euros financé à 80 % par des subventions de l'Etat, de la région et de l'Europe et à 20 % par un emprunt des collectivités) : il concentre des services publics (caisse ICAS, salle polyvalente, bibliothèque intercommunale) ainsi qu'une borne d'accès à d'autres organismes (CAF, MSA, Pôle Emploi, DGFIP...), des services postaux, un cabinet médical. Un secteur pourvu d'un équipement de télémedecine par l'Agence régionale de santé, deux kiné-thérapeutes, deux infirmières, un opticien présent tous les vendredis). Un bâtiment voisin accueille des services complémentaires (bazar, esthéticienne, ostéopathe...). Autre atout : l'équipement a été construit à l'aide d'un logiciel pour personnaliser afin de capter le caractère des résidents qu'il accueille à pied. En outre, un cheminement piéton permet de relier ce pôle de services aux commerces du village (restaurant, boulanger, supérette), dissous d'accordance de mœurs. Ces commerçants l'offre parvient à maintenir les commerces en centre-ville.

Notre conseil : les communes qui souhaitent développer une complémentarité entre commerces et services publics peuvent se porter candidates à la labellisation d'intermission France Services, gage de qualité.

Associer renommée touristique et promotion commerciale

Depuis deux ans, malgré la proximité de zones économiques, les commerçants de La-Côte-sur-Loing (Yvelines, Alpes-Maritimes) ont modernisé leur activité. L'Office du tourisme et du commerce (15 agents) a choisi le numérique pour faire connaître les offres des communes aux visiteurs et aux habitants des communes voisines. Ainsi, l'office a proposé aux commerçants du centre-bourg le tournage d'un film promotionnel destiné aux réseaux sociaux. Il a rédigé le contenu editorial de ces vidéos d'une manière, puis il a fait appel à un prestataire pour le montage et le montage (6 000 € pour les deux premières vidéos tournées). Ces images, qui démontrent une chaîne YouTube,

mercient en scène chaque commerçant qui présente son activité et ses affiliés personnels, comme son lieu préféré dans la commune. L'équipe de l'office se charge ensuite de mettre ce contenu sur Facebook, Instagram, LinkedIn et Twitter. Ces initiatives a suscité l'intérêt du public puisque les vidéos ont vu leur trafic 8 000 et 15 000 fois, sur Instagram, sur Facebook, LinkedIn, etc., à ce point que ce site avait été couvert par une heure de leur activité ; ils ont demandé le tournage de nouveaux films pour le saison suivante.

Notre conseil : pour utiliser la vidéo comme outil de promotion sur les réseaux sociaux, choisir des formats courts compatibles avec plusieurs plateformes de diffusion (Vimeo, Instagram...).

Favoriser l'accès des commerçants aux nouvelles technologies

A Saint-Quentin (57 500 habitants, Aisne), les petits commerçants « ont rien de passionnant », grâce au « CommerceLab » mis en place avec un investissement de 20 000 € dans l'hardware et 15 000 € dans l'équipement. Sur 100 m² en centre-ville, ce lieu rassemble une passerelle entre les commerçants locaux et les nouvelles technologies. Ainsi, le « CommerceLab » propose en démonstration des matériels connectés susceptibles de moderniser les boutiques, comme une borne 3D qui présente des objets à vendre en hologramme. Cette visualisation permet aux commerçants de montrer davantage d'objets et de variétés que son stock en caisse (par exemple, une paire de chaussures dans plusieurs coloris). Autre exemple : un casque de réalité virtuelle permet d'avoir un aperçu de prendre en main un article et de l'examiner sous toutes les coutures avant de le commander. Quant au « smart mirror », il s'installe dans les salles d'essayage pour que les clients visualisent sur écran les portes vestimentaires dans différentes tailles. Enfin, le « CommerceLab » accueille l'association des commerçants et des partenaires (CCI, La Poste...) pour des rencontres ponctuelles.

Pour la commune, le coût de fonctionnement se limite au loyer. À l'assurance et la location des matériels (1 500 € investis), le唯有 les premiers sont pris en charge par l'association des commerçants. Cet effort, associé à d'autres, tels qu'une partie de l'énergie (1 600 000 € investis dans les énergies renouvelables) rendent l'attractivité des petits commerces. Ainsi, Saint-Quentin a réussi à enrayer la vacance dans les principales rues commerciales.